Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS
Famille, générations et société

Projet de participation politique

Art. 10 LEEJ

Art. 10 LEEJ

Titre

Kinderkonferenz 2020

Coordonnées de l'organisation responsable du projet

Fondation Village d'enfants Pestalozzi
Simone Hilber
Kinderdorfstrasse 20
9043 Trogen
071 343 73 49

Partenaire de projet

- Conseil suisse des activité de jeunesse (CSAJ)
- Lobby suisse de l'enfant

Public atteint

- Enfants de Suisse alémanique
- Lobbyistes de l'enfance
- Comité de parrainage
- Représentants politiques nationaux et régionaux

Nombre de personnes atteintes

- 51 enfants de Suisse alémanique
- Les enfants des projets partenaires en Suisse romande

Lieu

Village d'enfants Pestalozzi, Trogen AR

Durée du projet

Novembre 2019 à mai 2021

Coûts et financement

Coût: 99 015,68 francs
Financement par des prestations propres et des fonds dédiés à la cause

Transfert de connaissances

Objectif du projet

- Les enfants connaissent leurs droits.
- Les enfants examinent leurs droits d'un point de vue critique.
-Les enfants apprennent à argumenter et à défendre des points de vue politiques.
- D'autres objectifs sont exposés dans le rapport final.

Activités

- Ateliers autour de thèmes choisis par les enfants.
- Radiodiffusion de leur propre émission sur ces thèmes.
- Définition de règles propres de vie en commun.
- Visite du Palais fédéral

Perspectives d'avenir

- La Conférence des enfants a lieu une fois par année.
- En partenariat avec Terre des Hommes, une conférence des enfants est en projet pour la Suisse romande.

Opportunités/Risques

O: accent sur l'auodétermination et implication accrue du monde politique

R: augmentation des coûts et des besoins en personnel

Méthodes de participation

- Pédagogie participative
- Approche centrée sur l'enfant
- Sensibilisation aux droits de l'enfant
- Demandes relayées au comité de parrainage et aux lobbyistes de l'enfance

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)
Cette fiche de projet a été réalisée par l'organisation de projet.